

FORMATION CONTRÔLE ET FABRICATION DES EMBALLAGES HOMOLOGUÉS

1. OBJECTIFS DU STAGE :

A l'issue du stage, le stagiaire a acquis les connaissances générales relatives aux emballages à travers la manipulation d'ouvrages réglementaires (ADR, IMDG et IATA) et la réalisation d'exercices pratiques :

- savoir utiliser un emballage homologué et exploiter toutes ses facettes : maîtrise des différents aspects et exigences réglementaires liées aux emballages

- savoir gérer un emballage homologué : maîtrise du processus d'homologation des emballages par un organisme agréé, de la sélectivité des épreuves à l'utilisation de l'agrément.

2. PUBLIC CONCERNE :

Cette formation s'adresse aux détenteurs d'agréments (fabricant, conditionneur) et aux utilisateurs d'emballages homologués.

3. PRÉREQUIS :

Fin de scolarité obligatoire

4. CONTENU DE LA FORMATION :

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- Généralités : structure de l'ADR, IMDG et arrêté TMD.

PRESENTATION GENERALE DES EMBALLAGES

- Définition des différents types d'emballages (emballage unique, combinés et Grand emballage, conteneur bag)
- Critères de construction de chaque emballage
-

PROCESSUS DE DELIVRANCE D'UN AGREMENT

Etape 1 : Epreuves et marquages

- Les différents types de conditionnement (emballage, grand emballage et GRV)
- Epreuves communes à tous les types d'emballage (conditions et calculs des paramètres d'épreuve, protocole et critères d'acceptation)
- Epreuves spécifiques à chaque type d'emballage
- Rédaction d'un agrément de modèle type, particularités et extensions. Domaine de validité d'un agrément



Etape 2 : Plan d'Assurance Qualité (PAQ)

- PAQ et procédures de 1 à 10
- Périodicité des contrôles de fabrication, points observer lors des contrôles de la fabrication

UTILISATION DES EMBALLAGES

- Instructions d'emballages, responsabilité de l'expéditeur
- Particularités liées au transport aérien
- Compatibilité chimique

5. MOYENS PEDAGOGIQUES :

Un support de cours est distribué à chacun des stagiaires et les ouvrages réglementaires sont mis à la disposition des stagiaires pendant la durée de la formation. Le formateur a également recours, pour animer la session, à l'audiovisuel.

6. MOYENS D'EVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI :

Test d'évaluation des acquis. Feuille d'émargement et attestation de présence prouvant que le stagiaire a bien suivi le stage.

7. ENCADREMENT D'UNE ACTION DE FORMATION :

Formateurs qualifiés.

Form-Edit est un organisme de formation :

Enregistré sous le numéro 11 75 28927 75. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

8. LA DUREE DE LA FORMATION :

La formation a une durée de 1 jour soit 7 heures.

